



Organe subsidiaire de mise en œuvre

Soixante-deuxième session

Bonn, 16-26 juin 2025

Point 11 d) de l'ordre du jour

Questions relatives à l'adaptation

Directives concernant les communications relatives à l'adaptation

**Directives concernant les communications
relatives à l'adaptation**

Projet de conclusions proposé par la Présidente

Recommandation de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

À sa soixante-deuxième session, l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a recommandé le projet de décision ci-après, pour examen et adoption par la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris à sa septième session :

Projet de décision -/CMA.7

**Directives concernant les communications
relatives à l'adaptation**

La Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris,

Rappelant les paragraphes 10 à 13 de l'article 7 de l'Accord de Paris et les décisions 9/CMA.1 et 2/CMA.5,

1. *Se félicite* des informations communiquées¹ par les Parties sur leur expérience de l'application des directives concernant les communications relatives à l'adaptation figurant dans la décision 9/CMA.1, ainsi que du rapport de synthèse établi par le secrétariat à ce sujet² ;
2. *Est consciente* de l'intérêt d'assurer la cohérence des informations communiquées par les Parties dans leurs plans nationaux d'adaptation, leurs communications relatives à l'adaptation, leurs contributions déterminées au niveau national, leurs rapports biennaux au titre de la transparence et leurs communications nationales, tout en gardant à l'esprit le caractère volontaire et flexible des communications relatives à l'adaptation ;

¹ Comme suite à la décision 9/CMA.1, par. 17. Les communications sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www4.unfccc.int/sites/submissionsstaging/Pages/Home.aspx> (dans le champ de recherche, taper « adaptation communication » et sélectionner « 2025 »).

² [FCCC/SBI/2025/9](https://www4.unfccc.int/sites/submissionsstaging/Pages/Home.aspx).



3. *Est consciente également* de la valeur des directives supplémentaires à utiliser facultativement par les Parties pour communiquer des informations conformément aux éléments susceptibles de figurer dans les communications relatives à l'adaptation³, établies par le Comité de l'adaptation, et *prie* le secrétariat de diffuser ces directives dans toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies ;
4. *Note* qu'un nombre limité de Parties et de groupes de Parties ont répondu à l'invitation visant à fournir des informations sur leur expérience de l'application des directives qui figurent dans la décision 9/CMA.1⁴, et que, sur la base de ces informations, il n'est pas possible de procéder à une évaluation complète de l'expérience des Parties ;
5. *Invite* l'Organe subsidiaire de mise en œuvre à continuer, à sa soixante-quatrième session (juin 2026), d'étudier la question du moment opportun pour prendre les mesures suivantes :
- a) Inviter les Parties à soumettre, via le portail des communications⁵ et au plus tard le xx, des informations supplémentaires sur leur expérience de l'application des directives qui figurent dans la décision 9/CMA.1 ;
 - b) Prier le secrétariat d'établir un rapport de synthèse sur les communications visées aux paragraphes 1 et 5 a) ci-dessus, pour examen par l'Organe subsidiaire de mise en œuvre à sa xx session (mois et année de la session) ;
 - c) Faire le point sur les directives qui figurent dans la décision 9/CMA.1 et, si nécessaire, les réviser, en tenant compte des communications visées aux paragraphes 1 et 5 a) ci-dessus et du rapport de synthèse visé au paragraphe 5 b) ci-dessus, à sa xx session (mois et année de la session) ;
6. *Prend note* de l'estimation des incidences budgétaires de l'exécution par le secrétariat des activités mentionnées au paragraphe 3 ci-dessus ;
7. *Demande* que les activités du secrétariat prévues dans la présente décision soient exécutées sous réserve de la disponibilité de ressources financières.

³ FCCC/SB/2022/5/Add.1 et Add.1/Corr.1.

⁴ Décision 9/CMA.1, par. 17.

⁵ <https://www4.unfccc.int/sites/submissionsstaging/Pages/Home.aspx>.